

COLIS DE NOËL 2026

Les habitants de la commune âgés de 65 ans au 31 décembre et plus (nés en 1961 ou avant) sont invités à **s'inscrire en mairie avant le 31 octobre** pour bénéficier du colis de Noël.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre inscription.

C.C.A.S

FORTE CHALEUR

Dispositif de veille pour les personnes vulnérables. Pour anticiper les épisodes de fortes chaleurs, le CCAS de Saint-Mard propose aux personnes âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes vulnérables de **s'inscrire sur le registre communal**.

Cette inscription volontaire permet de bénéficier d'un suivi et d'un accompagnement en cas de canicule.

C.C.A.S



Pour d'infos

mairie : 01 60 03 11 12



Fortes chaleurs :
adoptez les bons réflexes !



Restez au frais



Buvez de l'eau (sans attendre d'avoir soif)



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Privilégiez les activités physiques douces



Mangez frais, équilibré et en quantité suffisante



Limitez votre consommation d'alcool



Prenez des nouvelles de vos proches et des plus fragiles



**En cas de malaise,
appelez le 15 !**

FORMATION BAFA SESSION D'OCTOBRE

La commune est heureuse de proposer une session de formation générale au BAFA, destinée aux jeunes souhaitant s'investir auprès de l'enfance et de la jeunesse.

Le BAFA est un **diplôme non professionnel** qui permet d'**encadrer, à titre occasionnel, des enfants et des jeunes au sein d'accueils de loisirs**.

Cette session de formation, première étape du BAFA, se déroulera du **17 au 24 octobre**.

Les participants y découvriront les fondamentaux de l'animation, la réglementation des accueils collectifs de mineurs, la sécurité des enfants ainsi que la mise en place d'activités éducatives et ludiques.

D. DOMETZ

Inscriptions & informations

06 83 39 65 53

service.enfance@saintmard77.fr



AGENDA

JUILLET

samedi
11

Pique-Nique Géant avec DJ

organisé par la municipalité

📍 Complexe des Tournelles



AOÛT

lundi
31

Distribution des fournitures scolaires

organisée par la FSE

📍 Salle des Tournelles

SEPTEMBRE

samedi
05

Forum des associations

organisé par la municipalité

📍 Complexe des Tournelles



dimanche
27

Brocante

organisée par le comité des fêtes

📍 Rue Gambetta

OCTOBRE

vendredi
02

Spectacle Anne Roumanoff

Saint-Mard en scène

organisé par la municipalité

📍 Salle des Tournelles

lundi
19

Événement Théâtre

organisé par le club de théâtre

📍 Salle des Tournelles

Tarifs :

330 € pour les habitants de Saint-Mard,
420 € pour les extérieurs.

PASS'AGGLO SPORT ET CULTURE

Du 1^{er} juin au 16 octobre 2026, le dispositif Pass'aglo Sport et Culture propose une **aide de 60 € aux moins de 18 ans, étudiants et alternants** pour financer une inscription dans un **club sportif ou une activité culturelle** du territoire. Les deux aides sont cumulables pour les jeunes pratiquant à la fois une activité sportive et artistique.

Pour plus d'informations et pour déposer un dossier, rendez-vous sur le site de l'Agglomération ou auprès des services de la mairie.

D. DOMETZ



Rentrée 2026 - 2027

Mon agglo m'aide !

Une aide de 60 € pour la pratique sportive et/ou culturelle et artistique pour les jeunes de l'agglo

Le Territoire dans la peau



roissypaysdefrance.fr

Roissy
Pays de
France
AGGLOMÉRATION

PANNEAUX POCKET

« Ma commune dans la poche »

Avec l'application PanneauPocket, **restez informé en temps réel de l'actualité** et des événements de la commune où que vous soyez.

Gratuite et simple d'utilisation, elle ne nécessite aucun compte :

1. Téléchargez l'application
2. Ajoutez Saint-Mard en favori
3. Recevez les informations directement sur votre téléphone.

K. DJOUADI



CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ

La mairie continue de recevoir de nombreuses remarques concernant le non-respect de certaines règles de circulation et de stationnement dans la commune.

Parmi les situations les plus fréquemment signalées figurent le **stationnement** sur les trottoirs, les véhicules garés à proximité immédiate des passages piétons ou des écoles, ainsi que les entrées de propriétés et de garages partiellement obstruées.

Ces comportements peuvent **gêner la circulation** des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite, et parfois compromettre la sécurité de tous.

Pour préserver une commune agréable et sûre, nous invitons chacun à **faire preuve de vigilance et de respect** dans ses déplacements et son stationnement.

Le civisme est l'affaire de tous !

Ph. LEPROUST



DÉMARCHAGE

Le démarchage et la prospection à domicile sont **interdits sur l'ensemble de la commune** de Saint-Mard depuis l'arrêté municipal du 29 septembre 2023.

Toute personne proposant des travaux, abonnements, ventes ou services sans autorisation communale est en situation de démarchage illégal.

En cas de **doute ou de comportement suspect**, contactez :

- la Gendarmerie : 01 60 03 00 19
- la Police municipale intercommunale : 01 34 31 31 21
- ou la mairie (01 60 03 11 12).

Restons vigilants pour protéger tous les habitants. **Ph. LEPROUST**

BIEN VIVRE AVEC NOS CHIENS

Pour le bien-être de tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens quelques règles essentielles.

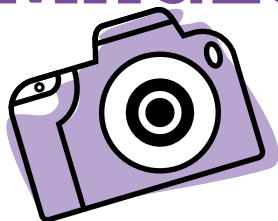
- Lors de vos promenades, votre animal doit **être tenu en laisse**.
- Pour certaines catégories de chiens, le **port de la muselière est obligatoire**.
- Afin de préserver la propreté de notre commune, merci de **ramasser les déjections** à l'aide des sacs prévus à cet effet.
- Nous rappelons également que les **chiens sont interdits dans le stade et sur les aires de jeux**.

Merci pour votre civisme et votre contribution au bien-vivre ensemble.

Ph. LEPROUST



RETOUR EN IMAGES



Le 5 juin, la Salle des Tournelles a accueilli **une conférence sur le thème « Prendre soin de soi dans sa globalité »**. De nombreux habitants sont venus découvrir les approches douces et holistiques, centrées sur la prévention, l'équilibre et le bien-être.

Merci à Audrey Lapostolet, thérapeute holistique à Saint-Mard, pour la qualité de son intervention, ainsi qu'à Céline De Andrade, Naya Boune et Jennifer Biddau pour leur disponibilité lors des échanges avec le public.



Samedi 30 mai 2026, l'association **S.E.L. KARATÉ** organisait une compétition qui réunissait 7 clubs et 84 compétiteurs âgés de 6 à 16 ans. Une rencontre où les pratiquants ont pu mettre en pratique la technique et le combat.

Pissis Emma, Djouadi Aliya, Bel Hadj Sgaier Khadija, Pean Camille, Khamly Alexandra, Bel Hadj Sghaier Abdullah, Bizelmaden Samia, Karadal Melinda, Pean Caroline, Les karatékas mardochiens ont très bien représenté leur club avec 9 podiums remportés. Nous les félicitons ! Nous remercions également les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

S.E.L KARATE

Vendredi 22 mai, la Salle des Tournelles a fait le plein à l'occasion du **spectacle Les Hypnotiseurs HORS LIMITES 2.0**. Une soirée pleine d'énergie, de rires et d'émerveillement grâce au talent de Sébastien Pino Mata, Xavier Clausse et Edouard Cheron. Saint-Mard continue de faire vivre la culture et le spectacle pour tous !



La salle des Tournelles a accueilli l'**exposition Art en Goële**, mettant à l'honneur les talents d'artistes de tous âges. Peintures, dessins, graphismes, vitraux et créations variées ont offert aux visiteurs un beau panorama de la créativité locale. Un grand merci à l'association Art en Goële, aux exposants, aux bénévoles et aux nombreux visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation culturelle.



À l'occasion de la fête des mères, la bibliothèque a reçu la ressourcerie IMAJ le samedi 23 mai 2026 pour un **atelier de création d'une suspension florale** façon macramé à partir d'un t-shirt usagé. Cette animation éco-responsable a permis la réalisation de très jolies suspensions, un cadeau à la fois utile, original et écologique.

V.Toustou



ÉLAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Afin de garantir la sécurité de tous, nous rappelons aux **riverains qu'ils sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques ou privées**.

Les plantations ne doivent pas gêner le passage des piétons, empiéter sur la voie publique ni masquer les panneaux de signalisation ou la visibilité aux intersections. **Merci à chacun de veiller à l'entretien de ses végétaux.** Ensemble, faisons de nos quartiers des espaces sûrs et agréables pour tous.

D. DOMETZ

La Municipalité remercie l'Association Franco-Portugaise de la Goële pour l'organisation du **dîner dansant portugais** du 6 juin. Cette soirée conviviale, rythmée par la musique, la danse et la gastronomie portugaises, a réuni de nombreux habitants et élus des communes voisines dans une ambiance chaleureuse. Elle salue l'engagement des bénévoles et la participation de tous, qui ont contribué à renforcer les liens entre les communes et à promouvoir le partage culturel.



Samedi, le complexe de la Fontaine des Tournelles a vibré au rythme de la **Grande Récré et de la Fête de la musique**. Entre animations, jeux, musique et bonne humeur, cette belle journée restera un excellent souvenir pour notre commune.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement : les agents des services techniques, l'équipe d'animation, les prestataires, la Police municipale intercommunale pour sa présence tout au long de la journée, ainsi que le Comité des fêtes, le Club de foot de Saint-Mard et leurs nombreux bénévoles. Une mention particulière à Benoît Castelain, qui a coordonné l'organisation avec efficacité et engagement.

Merci à tous les participants d'avoir partagé ce beau moment de convivialité. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition ! **La Municipalité**



Ce samedi 6 juin, la cour de l'école maternelle a vibré au rythme de la **kermesse organisée par la FCPE**, un moment chaleureux qui a rassemblé enfants, familles et bénévoles autour de jeux, de rires et de gourmandises.

La Municipalité adresse ses remerciements aux parents d'élèves pour leur mobilisation et leur soutien, aux agents des services techniques et administratifs pour leur précieuse contribution à l'installation et au bon déroulement de l'événement, à nos petits visiteurs, toujours enthousiastes et aux parents, venus partager ce bel après-midi festif.

Grâce à l'implication de chacun, cette kermesse a été un véritable succès, reflétant l'esprit convivial, solidaire et familial de notre commune. Merci à toutes et à tous !

Soirée théâtre du lundi 15 juin 2026 à la salle des Tournelles.

Les élèves du collège Georges Brassens ont présenté les pièces « Tom Sawyer » et « Anne avec un e », offrant au public un très beau moment de théâtre mêlant émotion, humour et talent. Félicitations aux élèves pour leur investissement et la qualité de leurs prestations. Merci à Mme Crapat pour son engagement bénévole et son travail dans le cadre du partenariat entre le collège Georges Brassens et l'association Les Petits Mômes du Sénégal, ainsi qu'au collège, à Monsieur le Maire ainsi qu'aux conseillers municipaux pour le prêt de la salle et leur soutien à cet événement.

H. Majchrzak



Avec plus de 133 licenciés, le club a brillé tout au long de l'année grâce à l'engagement des judokas, des familles et du professeur Nadir Beztrout.

Félicitations aux trois nouvelles ceintures noires : Noah Moreira, Anaïs Moreira et Noujoud Benrezzag. Trois autres élèves ont également validé leurs katas et techniques pour leur futur passage de grade. Le club a participé à de nombreux tournois, représentant fièrement notre commune. Mention spéciale à Brice Mikail, classé 7^e aux championnats Île-de-France benjamins.

La fête de fin d'année du 18 juin a rassemblé plus de 350 personnes, un beau moment de partage. Le Judo Club remercie la commune pour la mise à disposition de la salle des Gaulois au gymnase des Paillex.

Rendez-vous le 5 septembre au forum des associations pour lancer une nouvelle saison pleine d'ambition. **S.E.L JUDO**



Les jeunes élus du **Conseil Municipal des Enfants** ont célébré la fin de leur saison lors d'une sortie à **La Mer de Sable**. Entre attractions, découvertes et moments de partage, cette journée conviviale a permis de clôturer l'année dans la joie et la cohésion. La Municipalité félicite les jeunes conseillers pour leur engagement et leur participation active à la vie de la commune, et leur donne rendez-vous pour de nouvelles aventures citoyennes.

CME



Nous revenons en images sur la cérémonie organisée à l'occasion de la commémoration de la victoire du **8 mai 1945** et de la fin de la Seconde Guerre mondiale, placée sous le signe du recueillement et de la transmission.

Ce moment de mémoire a permis d'honorer toutes celles et tous ceux qui ont combattu pour la liberté : les résistants, les anciens combattants, ainsi que l'ensemble des femmes et des hommes qui ont fait face à la barbarie, souvent au prix de leur vie.

Dans un contexte international encore marqué par des tensions et des conflits, le devoir de mémoire demeure essentiel. Se souvenir, c'est transmettre. C'est faire vivre l'histoire de celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté, et rappeler aux générations présentes et futures combien la paix est précieuse et la solidarité indispensable face aux épreuves.

Monsieur le Maire, Daniel Dometz, et l'ensemble des élus adressent leurs sincères remerciements aux anciens combattants de l'UNC Saint-Mard, à Monsieur Michel Huet, président de l'UNC, à la gendarmerie, à la police municipale, aux sapeurs-pompiers, à Madame Costet, directrice de l'école Jacques-Prévert, à Madame Pringuet, à Monsieur Guilpain et à leurs élèves de CM2, ainsi qu'au Conseil municipal des enfants, et à toutes les personnes présentes pour ce beau moment de mémoire partagée.

La Municipalité

Au nom de **l'UNC**, je tiens à remercier l'ensemble des personnes présentes et les enfants lors de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, cérémonie riche en émotions.

M.Huet, président UNC



Le football en fête : succès total pour nos tournois de jeunes !

Une fois de plus, la passion du jeu et l'esprit de fête ont fait vibrer notre complexe ! Des U06 aux U12, nos tournois ont été une réussite totale, portés par un fair-play exemplaire, une convivialité à toute épreuve et le sourire de nos jeunes champions.

Un immense merci à tous nos bénévoles, arbitres, éducateurs, dirigeants et parents : leur investissement et leur énergie sans faille sont le moteur de notre réussite. Merci également aux clubs participants pour leur présence et leur excellent état d'esprit tout au long du week-end.

Fiers de nos jeunes, fiers de nos bénévoles, fiers de notre club ! **ASSM Foot**



Le samedi 21 juin 2026, la bibliothèque a proposé **un atelier pédagogique sur le rôle des abeilles** et des pollinisateurs dans notre alimentation. Animé par Candelaria Hernandez, de l'association Inven'Terre, cet atelier tout public a réuni 18 participants lors d'un après-midi convivial où jeux, échanges et dégustation ont ravi petits et grands !

V.Toustou



RAPPEL SUR L'UTILISATION DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards, regroupés sous l'appellation engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), sont soumis aux règles du code de la route afin d'assurer la sécurité de tous.

Depuis 2019, les EDPM sont reconnus comme une catégorie de véhicules à part entière. Leur réglementation, renforcée en 2023, encadre les conditions de circulation, de stationnement, les équipements obligatoires et les sanctions, afin de promouvoir une utilisation responsable et de protéger les piétons.

Les conducteurs d'EDPM doivent **adopter un comportement prudent**, tant pour leur propre sécurité que pour celle des autres. Il est **interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants**. La conduite est **interdite aux personnes de moins de 14 ans**, et il est **interdit d'être à plusieurs sur un même engin**.

L'**usage d'écouteurs** ou de tout appareil émettant un son, ainsi que l'**utilisation du téléphone**, est également **interdit**.

La **circulation sur les trottoirs est interdite**. En agglomé-

ration, les EDPM doivent emprunter les pistes cyclables lorsqu'elles existent ; à défaut, ils peuvent **circuler sur les routes limitées à 50 km/h**. Hors agglomération, seules les voies vertes et pistes cyclables sont autorisées.

De plus, **l'assurance est obligatoire pour tous les EDPM**.

Les engins doivent être limités à 25 km/h, **équipés de feux, de dispositifs rétro réfléchissants, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore**. Le port d'un équipement rétro réfléchissant est obligatoire en cas de visibilité insuffisante.

Le **non-respect de ces règles** expose les usagers à des amendes allant de **35 € à 1 500 €, selon l'infraction**.

Ph. LEPROUST



Pour + d'infos



Comme le veut la règle démocratique, je tiens à réserver cet espace aux conseillers municipaux de l'opposition pour qu'ils puissent s'y exprimer librement.

TRIBUNE OPPOSITION

Le respect de la pluralité démocratique selon la majorité : 200 caractères dans ce journal, soit l'espace de ce message. « Bien Vivre à Saint-Mard » reste à votre écoute par sa boîte mail.

L'opposition.

Pour d'infos

bienvivreasantmard@gmail.com



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cet été, partez l'esprit tranquille grâce à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) : rendez-vous sur le site service-public.gouv.fr pour télécharger le formulaire, remplissez-le et déposez-le à la gendarmerie quelques jours avant votre départ. Les gendarmes surveilleront régulièrement votre domicile et vous préviendront en cas d'anomalie. **Ph. LEPROUST**

LA MUNICIPALITÉ ACCOMPAGNE SES ÉCOLIERS

Dans le prolongement des nombreuses actions menées tout au long de l'année en faveur des enfants, la municipalité a souhaité accompagner une nouvelle fois les élèves dans leur parcours scolaire. Les enfants de **Grande Section de maternelle** ont ainsi reçu **un cahier de vacances**, pensé pour consolider leurs acquis avant l'entrée au CP. De leur côté, les élèves de **CM2** se sont vu remettre **une calculatrice Casio**, outil indispensable pour aborder sereinement leur entrée au collège. Chaque cadeau était accompagné d'un diplôme symbolique, célébrant les efforts fournis par les enfants et marquant une étape importante de leur scolarité.

M. AZZIZI



LE BILLET D'HUMEUR DE JACKY

Les congés d'été sont enfin là ! C'est la période extraordinaire où les e-mails attendent, les réveils se taisent et où notre plus grande décision de la journée consiste à choisir entre la plage, la piscine ou une sieste.

Sauf qu'il y a les courses avec Madame, les marchés où l'on vous vend les produits locaux venant d'on ne sait où, à des prix exorbitants, les glaces aussi chères que le caviar, les petites boutiques de fringues : « Ça te fait plaisir, prends-la ! » Et à la caisse « Ah oui ! Quand même ! Enfin, bonnes vacances à tous et n'oubliez pas : le bronzage s'efface, mais les souvenirs (et les photos embarrassantes) restent !

Le bonheur est une petite chose que l'on grignote assis par terre, au soleil !

Il faut essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple !

ÉTAT-CIVIL



Naissances

Leyna HARMA
née le 09/05/2026

Lyas SLIMANI
né le 17/05/2026

Lyana ZADDAM PAMBRUN
née le 18/05/2026

Aurel OUTREBON
né le 22/05/2026



Mariages

**Sheryline SELVANAYAGAM
& Subixshan NAVASOTHY**
mariés le 25/04/2026



Décès

Christophe ALASSEUR
décédé le 05/04/2026

Marcel CADEAU
décédé le 05/05/2026

Lionel VANDECASTEELE
décédé le 04/05/2026

Valérie POTEAUX
décédée le 03/06/2026

Jean Paul VÉBER
décédé le 24/06/2026